Mouvement des Entreprises de France

Bonne performance RSE des entreprises françaises par rapport à celles des pays de l'OCDE et des BRICS

Publié le 29 mars 2017

EcoVadis a publié sa seconde étude conjointe avec le Médiateur des entreprises relative au « Comparatif de la performance RSE des entreprises françaises avec celle des pays de l'OCDE et des BRICS ».

Pour mémoire, la **première édition** de l'étude conjointe EcoVadis – Médiateur des entreprises publiée en mars 2015, avait permis de mettre en lumière la **bonne performance des entreprises françaises en termes de RSE** , notamment vis-à-vis des entreprises implantées dans l'OCDE et dans les BRICS. Elle avait **servi de base à l'élaboration du guide du MEDEF** « Cap vers la RSE pour les TPE/PME : c'est possible ! ».

Cette nouvelle édition s'appuie sur une **base statistique encore plus large**, avec plus de 20 000 entreprises évaluées par EcoVadis sur la qualité de leur système de gestion de la RSE entre 2014 et 2016 dont 80 % sont des PME et ETI. L'étude de l'évolution des scores globaux (score obtenu par chaque entreprise en pondérant les scores obtenus sur quatre thèmes : l'environnement, le social, l'éthique des affaires et les achats responsables) entre les quatre groupes d'entreprises (France, OCDE, OCDE hors France et BRICS) **confirme le classement global** observé lors de la précédente édition de l'étude : avec un score moyen de 48,3 points sur 100, **les entreprises françaises se classent devant celles de l'OCDE** (44,6 points) **et des BRICS** (36,08 points).

L'étude se penche sur les résultats des PME françaises, également en avance : 53 % sont "adaptées" et 7 % "exemplaires", contre des taux de 51 % et 2 % pour les PME et ETI du reste de l'OCDE. La dynamique est positive avec une hausse de 9 % entre 2015 et 2017.

Les bons résultats français ne doivent pas masquer un retard qui reste à combler dans le domaine éthique (score de 41,8 points, en progression de 4 points depuis 2015) par rapport aux autres pays de l'OCDE dont le score moyen atteint 42,4 points. « Cela ne veut pas dire que les entreprises françaises sont corrompues, mais que, traditionnellement en France, on ne met pas en place de processus ou de procédures » pour combattre la corruption, a expliqué le médiateur des entreprises, Pierre Pelouzet.